

**Questions de l'artisanat à l'adresse
des candidats aux élections municipales 2020**

**Votre nom et prénom : DUPONT Jean-Luc
Commune : CHINON (37500)**

1. Quelle connaissance avez-vous du tissu artisanal de la commune et de la Communauté de Communes

Étant le fils d'un artisan de Chinon pendant 35 ans et ayant été moi même chef d'entreprise pendant 20 ans, j'ai une très bonne connaissance du milieu artisanal de la ville de Chinon en particulier et du Chinonais en général.

De plus, mes rencontres régulières avec l'ADEC (association des entrepreneurs du Chinonais) ou l'AVEC (avenir économique en Chinonais) me permettent de suivre de près le monde des entreprises et les problèmes auxquels elles sont confrontées.

2. A votre avis, quels sont les besoins des entreprises artisanales ?

Elles sont de différents types en fonction de la nature de leur activité mais aussi de leur implantation. Les entreprises artisanales de « coeur de ville », métiers de bouche, prestation de service, artisanat d'art etc..., ont des attentes importantes pour disposer de locaux bien situés sur les parcours marchands avec du parking à proximité et à des prix raisonnables. Pour les entreprises artisanales du bâtiment ou n'ayant pas besoin de « vitrines commerciales », leurs attentes se situent sur la mise à disposition de locaux ou de foncier à des coûts raisonnables mais aussi sur un accompagnement « administratif et juridique » de leur dossier pour faciliter l'ensemble des étapes avec les services de l'état ou les organismes bancaires. Ils ont besoin d'une écoute de proximité pour mieux cerner leurs besoins et y répondre efficacement et rapidement.

3. Quels engagements et orientations prenez-vous pour le soutien de l'artisanat et du commerce de proximité sur la création, la reprise et le développement des entreprises ?

En partenariat avec les chambres consulaires, nous devons être le relais et l'interface des porteurs de projets et leur permettre d'accéder facilement à tous les dispositifs existants, que ce soit au niveau de la région, du département ou du territoire. (aide à l'immobilier d'entreprise, OCMACS, contrat régional de solidarité des territoires, Initiative Touraine Val de Loire, etc...)

4. Quelle politique comptez-vous mener sur le développement des grandes surfaces commerciales ?

Dans le cadre du Plan national Action Coeur de Ville qui est en place sur le Chinonais, j'ai mis en place un dispositif qui soumet tout projet en zone périphérique à l'avis préalable du Comité de Pilotage Coeur de Ville qui regroupe tous les acteurs du commerce de Centre Ville et particulièrement ceux de l'artisanat. L'idée n'est pas d'opposer les zones commerciales au commerce de centre-ville, mais simplement de vérifier que les projets sur les zones d'activités sont complémentaires au commerce de coeur de ville et non en opposition.

5. Quelle politique de soutien aux métiers d'art envisagez-vous ?

Depuis 2014, j'ai créé un dispositif de « baux éphémères saisonniers » réservés aux artisans d'art en s'appuyant sur le Label de Chinon Ville d'Art & d'Histoire. Ce dispositif simple, fait louer à un bailleur privé son local par la Communauté de communes qui le sous loue à un artisan; cela garantit le propriétaire d'être payé et la Communauté de communes loue à 7€/m2/mois et sous loue à 6€/m2/mois. Ceci nous a permis d'accueillir entre Pâques et la Toussaint jusqu'à 30 artisans d'art dont une dizaine sont installés maintenant en définitif.

6. Comment pensez-vous soutenir la transition numérique et environnementale des entreprises artisanales ?

Notre première aide se situe au niveau du financement, au côté du Conseil Départemental, de la desserte en fibre optique de tous les habitants de la communauté de communes. Ensuite, nous les accompagnons sur la mise en place de filières de collectes de déchets afin d'en faire baisser les coûts. Enfin, au travers de notre PCAET et en partenariat avec le Syndicat Intercommunal d'ENERGIES d'Indre et Loire (SIEIL) nous les aidons à monter des projets d'installation de production d'énergie notamment photovoltaïque.

7. En tant que Maire et/ou élu communautaire, quelles relations de travail et de partenariat envisagez-vous avec la Chambre de Métiers ?

Comme jusqu'à maintenant, en privilégiant les contacts de proximité en fonction des sujets comme par exemple, la mise à disposition de locaux communaux pour installer les bureaux de la CMA en coeur de ville de Chinon.

8. Tours Cité de la Gastronomie ! Quel avenir ? Quelle politique ? Quels engagements organisationnels et financiers prenez-vous pour qu'elle existe en tant que telle

Je pense que Tours Cité de la gastronomie ne peut pas se construire sans s'appuyer sur les territoires voisins et le Chinonais en particulier. Les produits locaux (truffes, asperges, safran, poires tapées, fromage de chèvre, etc...) ainsi que la viticulture sont des relais incontournables de cette cité de la gastronomie. Il me semble important d'associer tous les territoires à cette réflexion pour pouvoir en définir les enjeux et les moyens nécessaires à sa mise en oeuvre. Il est difficile de définir des engagements financiers avant d'avoir travaillé à un projet commun !

9. Quels engagements financiers proposez-vous pour le soutien à l'artisanat ?

Il se décompose en plusieurs points. Le premier avec notre convention de financement des prêts d'honneur avec Initiative Touraine Val de Loire.

Le second autour des modalités d'installation et de financement que nous proposons aux porteurs de projets, soit par vente du foncier, soit par construction des locaux et vente à terme ou bien par la mise en place d'un crédit bail ou de tout autre dispositif financier existant.

La création de richesses locales et un de nos axes forts de développement et nous y consacrons plusieurs millions d'euros chaque année.

Jean-Luc DUPONT